AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 (3) ItemMarie Moret à Alexandre Tisserant, 23 janvier 1888

Marie Moret à Alexandre Tisserant, 23 janvier 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)
Collation2 p. (350r, 351v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Alexandre Tisserant, 23 janvier 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45185

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>23 janvier 1888</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Tisserant, Alexandre (1822-1896)</u>
Lieu de destination26, rue de Toul, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

RésuméSur la volonté de Godin que soit publié le contenu de son testament dans les colonnes du journal *Le Devoir*. La veuve d'Émile Godin « s'émeut, selon Marie Moret, des blâmes pourtant contenus et je dirais presque indirects qui atteignent son mari et elle-même sans doute. Elle a trois petits enfants qui pourront lire cela ». Marie Moret réfléchit à sa demande de « laisser sous quelques points de suspension certains passages ? ou certains mots ? ». Elle transmet à Tisserant les passages qui pourraient être blessants pour la veuve d'Émile, bien que celle-ci n'ait pas directement donné d'indications à Marie Moret. Il est enfin question de l'inventaire de succession à réaliser. Dans le post-scriptum, elle accuse réception d'un télégramme de Tisserant.

SupportLa copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Consultation juridique, Succession de Godin (droit)

Personnes citées

- Ganault, Gaston (1831-1894)
- Godin, Alix Émile (1881-1929)
- Godin, Camille Andréa (1883-)
- Godin, Émile (1840-1888)
- Godin, Émilia Esther (1878-)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Ringuier, Antoine Ernest (1825-1888)
- Rouchy, Éléonore Joséphine (1847-1912)

Œuvres citées Le Devoir, Guise, 1878-1906.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 24/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023